



LE CONGO
N'EST PAS À VENDRE

Coordination des Actions de Plaidoyer de
la Société Civile pour la Gouvernance
des Ressources Naturelles



Les Organisations de la société civile invitent les Ministres des Mines et des Affaires Sociales à signer sans tarder l'arrêté portant approbation du Manuel des procédures et de gestion de la dotation de 0,3% pour le développement communautaire dans les zones minières.

République Démocratique du Congo. Le e 11 Juin 2021

Les organisations de la société civile membres des Plateformes **Coordination des Actions pour la Gouvernance des Ressources Naturelles**, **Makuta ya Maendeleo** et **le Congo N'est Pas à Vendre(CNPAV)** invitent leurs Excellences Madame et Monsieur les Ministres des Mines et des Affaires Sociales à signer sans tarder l'arrêté interministériel portant approbation du Manuel des procédures et de gestion de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières pour contribution au développement communautaire, conformément au code minier révisé et au consensus trouvé entre toutes parties prenantes.

Trois ans après l'entrée en vigueur du Code Minier révisé de Mars 2018, les Organisations signataires constatent que les deux Ministres (Mines et des Affaires sociales) n'arrivent toujours pas à signer cet arrêté visant à définir les modalités de gestion de cette dotation par les représentants du titulaire de droit et des communautés impactés ainsi que les mécanismes de contrôle gouvernemental suivant l'esprit et la lettre des articles 258 bis et 285 octies de ce code.

Ce retard basé essentiellement sur des débats sans fondement légal dans le Code Minier et sur la recherche de positionnement de certains services publics dans la gestion de cette dotation, dont le FNPSS (Fonds National de Promotion et de Service Social) qui tentent malencontreusement d'instaurer la gestion centralisée de cette dotation, préjudiciable aux communautés bénéficiaires.

Les organisations signataires rappellent qu'en dépit du caractère problématique des dispositions des articles 414 sexies et septies du Règlement minier révisé, toutes les parties prenantes ont déjà trouvé un consensus sur le contenu du Manuel des procédures et de gestion de cette dotation. Ce consensus a été plusieurs fois constaté lors des différents travaux tripartites co-organisés par les Ministères des Mines et des Affaires Sociales avec la participation de la société civile et des représentants des entreprises minières entre Octobre 2019 et Décembre 2020, à la demande du Premier Ministre sortant Sylvestre ILUKAMBA.

Ce consensus vient d'être renforcé par la Chambre des Mines de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) qui a également approuvé dans les mêmes termes le Manuel de procédures de gestion de cette dotation lors de son atelier technique sur la responsabilité sociétale des entreprises minières, organisé à Lubumbashi du 04 au 05 Juin 2021.

Au regard de ce précède, les organisations appellent instamment leurs Excellences Madame et Monsieur les Ministres des Mines et des Affaires sociales à signer sans tarder l'arrêté interministériel portant approbation du Manuel des procédures et de gestion de cette dotation

suivant le consensus trouvé entre les parties prenantes qui est conforme aux travaux tripartites de révision du code minier et aux articles 258 bis et 285 octies du Code minier révisé.

Les organisations signataires se réservent le droit d'accompagner les communautés bénéficiaires de cette dotation devant les instances judiciaires et non judiciaires nationales, régionales et internationales en cas de non-signature de cet arrêté dans les meilleurs délais ou en cas d'adoption d'un Manuel des procédures contraire au Code minier révisé et au consensus trouvé entre toutes les parties prenantes.

Organisations Signataires

N°	Organisation	Contacts	Siège social
01	Coalition Publiez Ce que Vous Payez	Jean Claude KATENDE	Kinshasa
02	African Resources Watch (AFREWATCH)	Emmanuel UMPULA	Kinshasa
03	Southern Africa Resource Watch (SARW)	Georges BOKONDU	Kinshasa
04	Cadre de Concertation de la société civile de l'Ituri sur les Ressources Naturelles (CdC/RN)	Jimmy MUNGURIEK	Bunia
05	Action Contre l'Impunité et les Droits Humains (ACIDH)	Nicole ODIA	Kinshasa
06	Action pour la Défense des Droits des Communautés Locales (ADCL)	Djonga MULAMBA	Lubumbashi
07	Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques (BEST)	Philippe RUVUNANGIZA	Bukavu
08	Justice Pour Tous (JPT)	Raoul KITUNGANO	Bukavu
9	Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)	Jimmy HAMULI	Kinshasa
10	Initiative Bonne Gouvernance et droits humains (IBDH)	Donat KAMBOLA	Kolwezi
11	Maison des Mines du Kivu (MMKi)	Grégoire KASADI	Bukavu
12	Association Africaine de Défense de Droits de l'Homme (ASADHO)	Jean Claude KATENDE	Kinshasa
13	Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans le Secteur Minier (POM)	Jean Marie KABANGA	Lubumbashi

14	Organisation Congolaise des Ecologistes et amis de la Nature (OCEAN)	Cyrille ADEBU	Kisangani
15	Commission Episcopale sur les Ressources Naturelles (CERN/CENCO)	Henri MUHIYA	Kinshasa
16	Groupe d'Action pour la Non-Violence Evangélique (GANVE)	Crispin ILUNGA	Lubumbashi
17	Centre des Droits Humains et du droit Humanitaire (CDH)	Grégoire MULAMBA	Lubumbashi
18	Observatoire de la Civile pour les Minerais de Paix (OSCMP)	Alexis MUHIMA	Goma
19	Action pour la Défense des Droits Humains (ADDH)	Aimé BANZA	Kolwezi
20	Maniema Libertés	Paul KASONGO	Kindu
21	Réseau Ressources Naturelles (RRN)	Jean Marie NKANDA	Kinshasa
22	Observatoire d'Etudes et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale (OEARSE)	Freddy KASONGO	Lubumbashi
23	Femmes et Justice Economique (FEJE)	Schola ATADRA	Kinshasa
24	Nouvelle Dynamique Syndicale (NDS)	Jean Pierre MUTEBA	Lubumbashi
25	RENAD	Nicole BILA	Muanda
26	Coalition pour la Gouvernance des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COGEP)	Aimé BANZA	Kolwezi
27	Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD)	Dieudonné TSHIMPIDIMBUA	Mbujimayi
28	Action Paysanne contre la Faim (APCF)	Henri LUMBU NKONGOLO	Mbujimayi
39	Bureau d'Etudes et d'appui pour le Développement du territoire de Walikale (BEDEWA)	Patrick MABUTWA	Goma

30	Coalition pour la Gestion des Entreprises du Portefeuille de l'Etat	Daudet KITWA	Kolwezi

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Maître Georges Bokonde : +243817070127

GeorgesM@sarwatch.org

Maître Emmanuel Umpula : +243818577577,

emmanuelumpula@afrewatch.org

Jean Claude Mputu : +32498381139

jc.mputu@resourcematters.org